

**ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL**

**GEORGES POULET,  
MILITANT DU SGEN-CFDT,  
ET  
JEAN-BERNARD BAUDELLOT**

**(1963-1997)**

**2000 051 001 à 030**

**Répertoire numérique détaillé**

Établi en 2015 par Géraldine FAUPIN, stagiaire, étudiante en Licence Professionnelle Archives et Patrimoines Industriels, Culturels et Administratifs (APICA) à l'Université de Bourgogne à Dijon

sous la direction de Vincent BOULLY, conservateur du patrimoine

**ROUBAIX  
2015**

## FICHE D'IDENTIFICATION

**Référence :**

FR ANMT 2000\_051

**Niveau de description :**

Fonds

**Intitulé :**

Georges Poulet, militant du SGEN-CFDT, et Jean-Bernard Baudelot

**Dates extrêmes :**

1963-1997

**Producteurs :**

Georges POULET  
Jean-Bernard BAUDELOT

**Importance matérielle :**

1,92 m.l. (représenté par 13 boîtes)

**Modalité d'entrée :**

Dépôt, transformé en don (lettre d'intention de don en date du 27 novembre 2016)

**Langue des documents :**

Français

**Localisation physique :**

Archives nationales du monde du travail (ANMT), 78 boulevard du Général Leclerc, 59100 ROUBAIX

**Conditions d'accès et d'utilisation :**

Librement communicable, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée

**Conditions de reproduction :**

Librement reproductible, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée

## INTRODUCTION

### Activités

Syndicalisme, Éducation Nationale

### Présentation de l'entrée

Le fonds est entré en dépôt en 2000 au Centre des archives du monde du travail (CAMT), devenu en 2007 les Archives nationales du monde du travail (ANMT). Ce dépôt a été fait par Georges Poulet, militant du Syndicat général de l'Éducation nationale-Confédération française démocratique du travail (SGEN-CFDT). Ce dernier a également déposé des publications qui lui ont été transmises par Jean-Bernard Baudelot, secrétaire du syndicat local SGEN-CFDT Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys et qui font l'objet d'un sous-fonds.

Ces archives se rapportent à l'activité militante de Georges Poulet au sein du syndicat SGEN-CFDT au niveau de la région Nord-Pas-de-Calais : sa participation aux instances, ses dossiers de travail, ses correspondances internes et externes au syndicat, ainsi que la documentation qu'il a reçue et dont il a été parfois le directeur de publication<sup>1</sup>. Les documents se composent essentiellement d'ordres du jour et de comptes-rendus de réunions, de notes manuscrites, de circulaires, de coupures de presse et de bulletins d'informations.

Il est important de souligner l'importance de la documentation fournie et sa qualité puisque les collections sont presque complètes.

### Historique/Biographie des producteurs

#### Georges POULET

« Georges Victor Marcel Poulet est né le 4 janvier 1933 à Lille (Nord). Il était l'aîné des sept enfants de Marcel Poulet, employé de bureau dans une filature de coton, qui avait épousé Andrée Druart. En 1939, la famille de Georges Poulet se réfugia dans la région parisienne ; celui-ci y entama ses études primaires, demeura deux ans dans une école privée, puis un an dans une école publique, et poursuivit sa scolarité dans une école privée à Lambersart (Nord) lors du retour de sa famille dans la région. En 1943, il entra en Sixième à l'Institution Saint-Pierre, sise à Lille, et passa en 1950 le baccalauréat de Philosophie, avec la mention « bien ». Il suivit alors les cours de la faculté des lettres de Lille, mais n'acheva la licence d'anglais qu'en 1956, car issu d'un milieu modeste, il connut la condition d'étudiant salarié assurant des fonctions de surveillance et d'enseignement dans des établissements privés. Il obtint le diplôme d'études supérieures (DES) en 1957, et le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) en 1958. Après l'année passée au Centre pédagogique régional (CPR) de Lille, il partit au service militaire. À son retour en 1961, il fut nommé au lycée de Lens (Pas-de-Calais) et muté l'année suivante au collège Sévigné à Roubaix (Nord) où il demeura jusqu'en 1974. Voulant se rapprocher de son domicile situé à Cobrieux (Nord), il obtint alors un poste au collège d'Orchies (Nord). En 1978, il souhaita échapper à la routine de l'enseignement en premier cycle et se fit muter au lycée de Villeneuve d'Ascq (Nord) où il enseigna pendant neuf ans avant d'être affecté à l'École nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT) de Roubaix. Il y prit sa retraite en 1996. Il avait été nommé agrégé par promotion interne en 1993 et avait soutenu en novembre de la même année une thèse, *Étude et traduction de The quiet gentleman*, roman de Georgette Heyer.

Georges Poulet avait épousé en avril 1960 Denise Vallois, certifiée de lettres classiques, qui enseignait alors au lycée de Constantine (Algérie). Elle fut nommée à la rentrée au lycée de Lens, puis l'année suivante au collège Sévigné à Roubaix. [...] Le couple eut quatre enfants. [...]

Quand Georges Poulet était étudiant, il s'intéressait aux questions économiques et sociales. Il fut abonné à *Témoignage chrétien*, à *Feuilles de route*, bulletin ronéotypé édité à Lyon (Rhône) par Gilbert Bardonnet, aux *Cahiers d'Économie* et *humanisme* ; il participa en 1958 à une session organisée par ce mouvement. Dès 1955, il avait découvert les *Cahiers Reconstruction* et y fut abonné tant que ces Cahiers parurent. Il adhéra au SGEN en étant au CPR car il avait rencontré des militants de l'académie qui lui donnèrent

---

<sup>1</sup> Il a été le directeur de publication du bulletin *Action Syndicale* 59-62 SGEN-CFDT de 1977 à 1982 et du bulletin *Informations* 59-62 SGEN-CFDT de 1976 à 1978.

l'image d'un syndicat efficace et bien structuré. En même temps il approuvait les positions du SGEN sur la guerre d'Algérie.[...]

Il ne milita pas au début de sa carrière car, tant à Lens qu'à Roubaix, il trouva des sections SGEN très vivantes qui n'avaient pas besoin de son concours. C'est en mai 1963 qu'il devint membre du bureau académique, à l'instigation de la secrétaire de section du collège Sévigné. À la rentrée suivante, il se chargea du Second degré de l'académie et remplaça au comité national le secrétaire académique, Jean Sommé qui, nommé en Faculté, devait réduire ses activités syndicales. Celui-ci souhaitait d'ailleurs avoir un successeur, mais il se heurtait à la résistance de la section Premier degré qui, en la personne de Charles Wiart, préférait un secrétaire académique appartenant au Supérieur, vu que ce dernier craignait une mainmise du Second degré sur le syndicat. Un partage des tâches s'instaura alors entre Jean Sommé et Georges Poulet. Représentant l'académie au comité national, Georges Poulet devint le porte-parole de la délégation académique et le porteur de ses mandats dans les congrès nationaux auxquels Jean Sommé ne participait plus. Ce dernier garda les autres attributions du secrétaire académique : convocation du bureau académique, demandes d'audience au Recteur, etc. Au 1<sup>er</sup> janvier 1964, Georges Poulet bénéficia de quatre heures de décharge pour effectuer toutes les tâches académiques qui comprenaient entre autres la préparation des élections aux commissions administratives paritaires nationales (CAPN) et académiques (CAPA) car Jean Sommé ne s'en occupa ni en 1965, ni en 1969. [...]

Dès 1964, il siégea au bureau national Second degré, à la demande de Laure Cartier, secrétaire de la catégorie, qui invoqua la proximité de Lille avec Paris. En 1965 d'ailleurs, tous les responsables académiques Second degré devinrent membres de droit de ce bureau auquel ils n'assistaient que si l'ordre du jour l'exigeait. En mai 1968, Georges Poulet répercuta dans l'académie l'ordre de grève lancé le 20 mai par le SGEN national et participa évidemment à la conférence de presse donnée le 5 juin au soir par le secrétaire académique Jean Sommé, entouré des représentants des divers ordres d'enseignement. [...]

En 1967, Georges Poulet avait été chargé des questions corporatives au plan national et eut à cet effet une décharge supplémentaire de neuf heures. [...] Il devait passer à Paris une journée par semaine et effectuer chez lui le reste du travail national. La tension qui régna au SGEN de 1968 à 1972 ne modifia pas cette situation. [...] C'est en 1974 que la situation se détériora. En effet, Jean-Louis Piednoir, ayant quitté le secrétariat du SGEN Supérieur où il avait été mis en minorité, se consacra en 1973 à la mise en place d'une équipe qui allait soutenir sa candidature au poste de secrétaire général lors du congrès de 1974. Il demanda à Jean Cœurdevey, professeur de psychopédagogie à l'École normale d'instituteurs de Dijon (Côte-d'Or), d'être candidat au poste de secrétaire du Second degré. Celui-ci présenta donc dans *Syndicalisme universitaire*, le 7 février 1974, des propositions qui eurent le soutien de trois secrétaires académiques parmi lesquels Georges Poulet. Au congrès de mars 1974, Jean-Louis Piednoir obtint 23,59 % des suffrages, Jean Cœurdevey en eut 21,24 %. En septembre 1974, la décharge nationale de Georges Poulet fut réduite à six heures par le bureau Second degré et en août 1975, comme on avait réussi à le remplacer, il apprit, par un télégramme du SGEN, qu'elle était supprimée. On peut d'ailleurs noter que, figurant parmi les candidats SGEN lors des élections à la CAPN des certifiés en 1965, en 1969 et en 1972, Georges Poulet disparut de la liste que *Syndicalisme universitaire* publia en novembre 1975 pour les élections suivantes et n'y réapparut qu'en 1982. Toutefois ayant été élu au bureau national Second degré au congrès de 1974, Georges Poulet y siégea jusqu'au congrès suivant en 1977.

Georges Poulet put alors se consacrer entièrement à l'académie de Lille dont il était le secrétaire depuis 1971, après l'intérim d'un an assuré par Henri Singre, Jean Sommé n'ayant en 1970 pas renouvelé sa candidature. Georges Poulet resta secrétaire académique jusqu'en 1984, date à laquelle Jean-Luc Fiolet, professeur agrégé d'histoire au lycée de garçons de Tourcoing (Nord) lui succéda. Pierre Rose qui avait accepté en 1982 de devenir secrétaire académique ne conserva cette fonction qu'un an car il enseignait et résidait à Lens. Pendant cette longue période, Georges Poulet assumait de multiples tâches. Élu à la CAPA des certifiés en 1965, il y défendit cette catégorie jusqu'en 1979. En même temps il avait la charge du mouvement rectoral, d'abord en 1963 pour les maîtres d'internat et surveillants d'externat (MI-SE), puis à partir de l'année suivante pour les maîtres auxiliaires (MA) également. Il s'occupa de ces deux catégories jusqu'en 1974, date de son déménagement à Cobrieux. [...] Sa décharge globale n'était plus que de neuf heures dont trois au titre de l'académie. Cette décharge de trois heures fut la seule dont il bénéficia de 1975 à 1984. Cette académie était particulièrement lourde : une statistique de 1977 donnait pour les lycées, CES et lycées professionnels, un total de 492 établissements. Or le mouvement rectoral supposait outre les réunions au Rectorat pendant les vacances, la réception préalable des fiches envoyées par les MA/MI-SE, de nombreuses visites ou coups de téléphone, l'envoi des avis qui suscitaient de nouveaux contacts avec les intéressés, etc.

Tout cela s'ajoutait à la responsabilité générale de la section qui impliquait évidemment les relations avec le Rectorat, l'Inspection académique du Nord, les autres syndicats. Quant aux liaisons avec le SGEN national, elles supposaient depuis 1974 la participation au bureau national général : le congrès extraordinaire de 1973 avait adopté de nouveaux statuts qui firent l'objet d'un règlement intérieur publié par *Syndicalisme universitaire*, le 10 janvier 1974, lequel prévoyait la présence au bureau national de tous les secrétaires académiques. Par ailleurs l'information des sections SGEN était une tâche essentielle dans une académie qui comportait tant d'établissements, sans compter les instituteurs répartis dans les deux départements. Bien entendu nous ne pouvons évoquer de façon détaillée les formes successives de cette information qui s'adressait

tantôt aux secrétaires de section, tantôt aux adhérents d'une catégorie déterminée, tantôt à tous<sup>2</sup>. [...] Tout en ayant des collaborateurs, Georges Poulet devait assurer une bonne partie du travail et superviser l'ensemble.

Jetant un regard rétrospectif sur cette période 1971-1984, Georges Poulet soulignait en l'an 2000 qu'il fallait à la fois défendre les positions du SGEN et défendre les adhérents. Mai 1968 avait permis, disait-il, l'avancée des vues pédagogiques du Syndicat ainsi que l'accroissement de sa représentativité dont le Premier degré fut le premier bénéficiaire, vu qu'en 1970 le SGEN eut pour la première fois un siège à la CAP départementale (CAPD) du Nord. Mais la région ne fournissant pas assez de candidats aux concours de recrutement, les enseignants qui y étaient nommés, avaient hâte de rejoindre leur contrée d'origine. Chaque année il fallait donc dans certains établissements reconstituer la section syndicale avec des éléments nouveaux. Maintenir et développer le tissu syndical était une tâche difficile pour le secrétariat académique. Autre conséquence de ce départ perpétuel des titulaires : l'académie de Lille était alors la première par le nombre de ses auxiliaires. On comprend que le SGEN ait bataillé pour en contrôler l'affectation : dès les années soixante, il avait obtenu du Recteur, Guy Debeyre, la constitution d'une commission qui effectuait les nominations des maîtres auxiliaires, commission où les syndicats siégeaient es qualités. Ce fut une première en France.

Déchargé du secrétariat académique en 1984, Georges Poulet demeura pendant trois ans l'adjoint de Jean-Louis Fiolet<sup>3</sup>. En 1986, il remplaça le trésorier académique, André Lefebvre, qui avait souhaité passer la main, et effectua ce travail jusqu'à son départ en retraite. [...] Une fois à la retraite, il reprit en 1997 la trésorerie des retraités de l'académie, tenue jusqu'alors par René Duquesnoy. [...] »<sup>4</sup>

D'après les documents du fonds, nous avons pu compléter cette biographie, notamment concernant ses différents mandats exercés et sa participation aux instances.

#### Mandats exercés :

- membre du Comité national (CN) du SGEN de 1963 à 1982 ;
- membre du Bureau national (BN) du SGEN de 1974 à 1982 ;
- membre de l'Union professionnelle régionale (UPR) Nord-Pas-de-Calais des Syndicats généraux de l'Éducation nationale-CFDT ;
- secrétaire général de la section académique de Lille de 1971 à 1984 ;
- secrétaire adjoint de la section académique de Lille de 1984 à 1987 ;
- trésorier de la section académique de Lille de 1986 à 1997 ;
- directeur de publication de *INFORMATIONS*, périodique de la section académique de Lille, de 1976 à 1978.

#### Participation aux instances du SGEN-CFDT :

- Commission exécutive (CE) de l'UPR ;
- Conseil régional (CR) de l'UPR ;
- Conseil académique général (CAG)<sup>5</sup> ;
- Bureau académique général (BAG) ;
- Assemblée générale de l'UPR ;
- Congrès régional<sup>6</sup> ;
- Congrès national.

<sup>2</sup> Se reporter à l'annexe 1 qui liste et détaille les différents bulletins.

<sup>3</sup> Il s'agit en réalité de Jean-Luc Fiolet.

<sup>4</sup> Cette biographie, par Madeleine Singer, est extraite du site Internet de Maitron/Éditions de l'Atelier : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article87600>, version mise en ligne le 21 avril 2010 (consultée le 13/05/2015).

<sup>5</sup> Le CAG réunit les représentants du BAG et ceux des différents secteurs géographiques.

<sup>6</sup> Voici la liste des congrès régionaux évoqués dans le fonds : 5 et 6 mai 1973 à Lille, 2 et 3 mars 1974, 30 et 31 mai 1975, 24 et 25 avril 1976, 3 et 4 novembre 1978 à Calais, 5 et 6 mai 1979 à Lille, 29 et 30 mars 1980, 22 avril 1981, 12 mai 1982 à Lens, 4 mai 1983 à Arras, 16 mai 1984 à Villeneuve d'Ascq, 15 mai 1985 à Douai, 23 avril 1986 à Lille, 14, 15 et 16 mai 1987 à Hazebrouck, 16 mars 1988 à Arras.

## Syndicat général de l'Éducation nationale-Confédération française démocratique du travail (SGEN-CFDT)<sup>7</sup>

Le SGEN est fondé en novembre 1937 par Paul Vignaux et Guy Renaud. Dès sa création, le SGEN affiche son choix d'appartenir à une grande confédération ouvrière pour inscrire son action dans une démarche collective. Le SGEN veut ancrer ses revendications dans une démarche interprofessionnelle. C'est pourquoi, dès le départ, le SGEN s'affilie à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). Malgré tout, les statuts affirment le caractère laïc, général et national de la formation syndicale. Le SGEN regroupe toutes les catégories de personnel et reconnaît la réalité administrative très centralisée de l'Éducation Nationale.

En août 1940, à la suite de l'interdiction des syndicats par le régime de Vichy, le SGEN est contraint de se dissoudre. C'est à la Libération que le syndicalisme est de nouveau autorisé. Le SGEN connaît alors une croissance rapide. De 900 adhérents avant guerre, ils passent à 10 000 en 1951, puis à 30 000 en 1964. Il devient ainsi peu à peu l'une des principales fédérations de la CFTC. Progressivement des tensions apparaissent autour de la question de l'aspect confessionnel de la CFTC et de l'école privée. L'abandon de la référence chrétienne dans les textes et dans le sigle même de la CFTC est adoptée en 1964 lors du congrès de Paris où elle devient la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Les militants du SGEN soutiennent massivement le changement.

Le caractère général du SGEN se renforce par l'intégration en 1962 d'un autre syndicat CFTC, le Syndicat national des collèges d'enseignement technique (SNCET), puis en 1971, du syndicat CFDT de l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale.

Avec mai 1968 apparaissent des tensions internes. Les contestations portent non seulement sur la politique du SGEN mais aussi sur son fonctionnement. La crise dure quatre années et se clôt par le congrès extraordinaire de Dijon en 1973. Les statuts du SGEN sont alors révisés. L'affiliation à la laïcité est désormais moins accentuée, alors qu'un réaménagement de la structure des organes syndicaux tente d'accroître le caractère démocratique du syndicat, en consolidant la représentation des différents secteurs professionnels dans le conseil national du syndicat.

Malgré les difficultés internes, l'influence du SGEN se développe. En 1973, les adhérents sont 42 000 et montent à 53 000 en 1979. Mais cette tendance est brusquement inversée dans les années 1980 avec une crise du militantisme et de l'adhésion qui touche tous les syndicats et l'ensemble des confédérations. Pour y faire face, le SGEN modifie sa structure syndicale en 1982 lors du congrès extraordinaire de Forges-les-Eaux. Il devient alors une fédération de syndicats. Toutefois, la fédération continue à connaître une baisse du nombre de ses adhérents ce qui crée des problèmes, surtout au niveau des organisations locales. Au milieu des années 1990, c'est à la CFDT de subir une scission avec le départ de plusieurs sections ou syndicats de différents secteurs professionnels et la création de nouveaux syndicats nommés Solidaires, unitaires et démocratiques (SUD). Cette scission atteint le SGEN en 1996 quand une partie des militants se détache pour former le syndicat SUD-Éducation.

En 2003, le SGEN connaît une nouvelle vague de départs, suite au positionnement de la confédération sur la réforme du système de retraite. Lors de son congrès fédéral de 2004, le SGEN réaffirme son affiliation à la CFDT. L'organisation du SGEN est de nouveau modifiée avec la mise en place de secteurs transversaux, regroupant toutes les catégories professionnelles sous cinq types d'activité :

- secteur statutaire et défense du personnel ;
- secteur politique éducative ;
- secteur politique de la recherche publique ;
- secteur formation professionnelle ;
- secteur développement.

Dans le champ professionnel de l'éducation, le SGEN-CFDT est la seule organisation qui ne soit pas fondée sur le corporatisme. Son organisation est au contraire territoriale, le plus souvent sur la base des académies, et regroupe l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publique, de Jeunesse et Sports et de l'Enseignement agricole public, que ce soit des titulaires, des contractuels ou des vacataires.<sup>8</sup>

<sup>7</sup> Pour réaliser cet historique du SGEN-CFDT, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources : SINGER (Madeleine), *Le SGEN : des origines à nos jours (de 1937 à mai 1986)*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993, 352 p. ; *SGEN-CFDT : s'engager pour chacun, agir pour tous* [en ligne], Jean-Louis MALYS, SGEN-CFDT, 2012, disponible sur : [http://www.cfdt.fr/portail/sgen-recette\\_9896](http://www.cfdt.fr/portail/sgen-recette_9896) (consulté le 18/05/15) ; l'instrument de recherches du fonds 30 S conservé au Service des Archives Inter-Fédérales CFDT à Paris.

<sup>8</sup> Pour une approche plus détaillée de l'organisation du SGEN au cours du temps, se reporter à l'annexe 2.

## Mode de classement

En suivant le principe du respect des fonds, les documents ont été regroupés en fonction de leur producteur : Georges Poulet d'une part, Jean-Bernard Baudelot.

Les archives déposées par Jean-Bernard Baudelot ne sont constituées que de bulletins de la publication *BREFS* du SGEN.

Par contre, celles de Georges Poulet sont plus diversifiées. Une partie comprend les archives produites ou reçues dans le cadre de sa participation à la vie du syndicat SGEN-CFDT 59-62 (participation aux instances, activités exercées, relations avec les branches professionnelles, les syndicats locaux et les pouvoirs publics). Une autre partie regroupe différents bulletins édités par le SGEN.

Concernant l'ordre des documents au sein des dossiers, nous avons préservé le classement par ordre chronologique d'année scolaire (de septembre à juin). Le mode de classement est systématiquement mentionné sous forme de remarque.

Il est à noter qu'à l'issue du travail de tri, 0,12 m.l. de documents en exemplaires multiples ont fait l'objet d'une élimination.

## SOURCES COMPLÉMENTAIRES

### Service des archives inter-fédérales CFDT à Paris

1 à 1838	SGEN, récolement.
1 S	SGEN, archives de la politique éducative dans le premier et second degré.
2 S à 29 S	SGEN, bordereaux de versement.
30 S	SGEN, les instances statutaires : documents papiers.
31 S	SGEN, fédéralisation.
37 S	SGEN, organisation.
38 S	SGEN, secrétariat général, action revendicative, formation, syndicalisation.
46 S	SGEN, commission exécutive.
1 SQ	SGEN, les instances statutaires : supports sonores et audiovisuels.
1 SA à 5 SA	SGEN, documents iconographiques (photographies, affiches).
1 SO à 2 SO	SGEN, objets.
SP	SGEN, publications.
5 H 121	Relations entre la Confédération et les fédérations cheminots, transports, VRP, banques, ingénieurs et cadres, PTT, SGEN, banques et Sécurité sociale (1953-1957).
7 H 331	Relations entre la Confédération et les fédérations du bâtiment et du bois, FEP et SGEN (1962-1970).
8 H 2252	Relations entre la confédération et le SGEN (1966-1979).
15 DOF 2	Activité du SGEN-CFDT pour les années 1989-1992.
30 DOF 22 à 26	Relations entre la confédération et le SGEN (1975-2002).

### Archives nationales du monde du travail à Roubaix

1994_024	Union Régionale CFDT Nord / Pas-de-Calais (1897-1980).
1997_039	Union Régionale CFDT Nord / Pas-de-Calais (non classé).
2002_033	Union Régionale CFDT Nord / Pas-de-Calais (1962-1997).
2003_066	Union Régionale CFDT Nord / Pas-de-Calais (non classé).
2004_003	Union Régionale CFDT Nord / Pas-de-Calais (non classé).

## BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE

### La CFDT

BATTAIS (Louisette), *Guide bibliographique CFTC CFDT : 1884-1987*, Paris, BRAEC, 1988, 49 p.

BRANCIARD (Michel), *Histoire de la CFDT : soixante-dix ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990, 365 p.

FOURNIER (Simon), *La CFDT dans le Nord / Pas-de-Calais, la création de l'Union Régionale : le congrès régional constitutif de 1970*, mémoire de Master 1 Histoire, Lille 3, 2008, 112 p.

MARECHAL (Hélène), *Biographies de militants syndicalistes CFTC-CFDT de Lille (1945-1970)*, maîtrise d'Histoire, Lille 3, 1999, 116 p.

SCHIFRES (Michel), *La CFDT des militants*, Paris, Stock, 1972, 255 p.

### Le SGEN

Centre de Recherches sur l'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme (URA 1738), *Prosopographie des militants 1940-1968 : dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français (Anarchistes, militants du SGEN, Gaziers-Électriciens)*, Paris, CNRS, 1996, 36 p.

GEORGES (Jacques), *Le pari du SGEN : brève histoire (1937-1995)*, Paris, SGEN-CFDT, 1995, 95 p.

SGEN-CFDT, *L'école de A à Z : positions actuelles du SGEN-CFDT*, Paris, SGEN-CFDT, 1975, 93 p.

SGEN-CFDT, *Un outil pour l'action, le SGEN-CFDT*, Paris, SGEN-CFDT, 1976, 96 p.

SGEN-CFDT, *L'école en lutte : action, effectifs, emploi, conditions de travail*, Paris, SGEN-CFDT, 1977, 190 p.

SGEN-CFDT, *60 mots-clés pour comprendre et changer l'école*, Paris, SGEN-CFDT, 1990, 195 p.

SGEN-CFDT, *Vade-mecum des personnels de l'Éducation Nationale*, Paris, SGEN-CFDT, 1993, 3 vol (422 p., 542 p. et 366 p.).

*SGEN-CFDT : s'engager pour chacun, agir pour tous* [en ligne], Jean-Louis MALYS, SGEN-CFDT, 2012, disponible sur : [http://www.cfdt.fr/portail/sgen-recette\\_9896](http://www.cfdt.fr/portail/sgen-recette_9896) (consulté le 18/05/15).

*SGEN-CFDT : Bienvenue sur SGEN+* [en ligne], SGEN-CFDT, disponible sur : <http://www.sgen-cfdt-plus.org/> (consulté le 18/05/15).

*SGEN-CFDT : Nord Pas-de-Calais* [en ligne], Claudie JOUVENOT, SGEN-CFDT, disponible sur : <http://sgen-cfdt-59-62.fr/> (consulté le 18/05/15).

*Découvrir le SGEN-CFDT du Nord/Pas-de-Calais* [en ligne], SGEN-CFDT 59/62, disponible sur : <http://sgen5962.pagesperso-orange.fr/> (consulté le 18/05/15).

SINGER (Madeleine), *Le SGEN 1937-1970. Comment naît et s'implante dans l'Éducation Nationale une nouvelle tendance syndicale*, Thèse d'Histoire, Lille 3, 1985, 21 microfiches.

SINGER (Madeleine), *Histoire du SGEN (1937-1970)*, Lille, Presses Universitaires, 1987, 669 p.

SINGER (Madeleine), *Le SGEN : des origines à nos jours (de 1937 à mai 1986)*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993, 352 p.

**Table des sigles<sup>9</sup>**

<b>AE</b>	Adjoint d'enseignement.
<b>ANMT</b>	Archives nationales du monde du travail.
<b>AS</b>	Action syndicale.
<b>ASA</b>	Autorisation spéciale d'absence.
<b>ASU</b>	Administration scolaire et universitaire.
<b>ATOSS</b>	Agents administratifs, techniciens, ouvriers, agents de service et de santé.
<b>BA2</b>	Bureau académique du second degré.
<b>BAG</b>	Bureau académique général.
<b>BN</b>	Bureau national.
<b>BNG</b>	Bureau national général.
<b>CAEN</b>	Conseil académique de l'Éducation nationale.
<b>CAG</b>	Conseil académique général.
<b>CAMT</b>	Centre des archives du monde du travail.
<b>CAPA</b>	Commission administrative paritaire académique.
<b>CAPD</b>	Commission administrative paritaire départementale.
<b>CAPES</b>	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire.
<b>CAPN</b>	Commission administrative paritaire nationale.
<b>CCPA</b>	Commission consultative paritaire académique.
<b>CCPD</b>	Commission consultative paritaire départementale.
<b>CDFPPSE</b>	Comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi.
<b>CE</b>	Commission exécutive.
<b>CES</b>	Collège d'enseignement secondaire.
<b>CET</b>	Collège d'enseignement technique.
<b>CFB</b>	Conseil fédéral de branche.
<b>CFDT</b>	Confédération française démocratique du travail.
<b>CFG</b>	Conseil fédéral général.
<b>CFTC</b>	Confédération française des travailleurs chrétiens.
<b>CIO</b>	Centre d'information et d'orientation.
<b>CN</b>	Conseil national, puis Comité national.
<b>CNIL</b>	Commission nationale informatique et liberté.
<b>CP</b>	Commission permanente.

<sup>9</sup> Pour compléter cette table des sigles, vous pouvez vous reporter à la référence suivante : *Liste des sigles* [en ligne], Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/pid95/liste-des-sigles.html> (consulté le 18/05/15).

<b>CPR</b>	Centre pédagogique régional.
<b>CR</b>	Conseil régional.
<b>CSCV</b>	Confédération syndicale du cadre de vie.
<b>CTPA</b>	Comité technique paritaire académique.
<b>DES</b>	Diplôme d'études supérieures.
<b>DOPF</b>	Développement-organisation-propagande-formation.
<b>ENF</b>	École nationale de formation.
<b>ENSAIT</b>	École nationale supérieure des arts et industries textiles.
<b>EPS</b>	Éducation physique et sportive.
<b>GTP</b>	Groupement technique paritaire.
<b>IA</b>	Inspection académique.
<b>LEP</b>	Lycée d'enseignements professionnels.
<b>MA</b>	Maître auxiliaire.
<b>MI-SE</b>	Maîtres d'internat et surveillants d'externat.
<b>ONISEP</b>	Office national d'information sur les enseignements et les professions.
<b>OP</b>	Ouvrier professionnel.
<b>PAC</b>	Paiement automatique des cotisations.
<b>PAE</b>	Plan administration exemplaire.
<b>PDA</b>	Personnels de direction et adjoints.
<b>PDE</b>	Personnels de direction et d'éducation.
<b>PEGC</b>	Professeur d'enseignement général de collège.
<b>PLP</b>	Professeur de lycée professionnel.
<b>SA2</b>	Section académique du second degré.
<b>SES</b>	Sciences économiques et sociales.
<b>SGEN</b>	Syndicat général de l'Éducation nationale.
<b>SNALC</b>	Syndicat national des lycées et collèges.
<b>SNC</b>	Syndicat national des collèges.
<b>SNCET</b>	Syndicat national des collèges d'enseignement technique.
<b>SNEP</b>	Syndicat national des professeurs d'Éducation physique et sportive.
<b>SNES</b>	Syndicat national des enseignements de second degré.
<b>SUD</b>	Solidaires, unitaires et démocratiques.
<b>UD</b>	Union départementale.
<b>UPR</b>	Union professionnelle régionale.
<b>ZEP</b>	Zone d'éducation prioritaire.

## SOMMAIRE

<b>2000 051 001-029</b>	<b>GEORGES POULET, MILITANT DU SGEN-CFDT</b>	<b>1963-1997</b>
001-005	Participation à la vie du syndicat.	1972-1994
006-029	Publications.	1963-1997
006-011	SGEN régional Nord-Pas-de-Calais.	1963-1996
012-025	Syndicats locaux SGEN.	1977-1997
026-029	Syndicats SGEN d'autres régions.	1969-1974
<b>2000 051 030</b>	<b>JEAN-BERNARD BAUDELLOT</b>	<b>1984</b>

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ**

**GEORGES POULET, MILITANT DU SGEN-CFDT**

**Participation à la vie du syndicat**

- 2000 051 001** Fonctionnement. — Réunions d'instances : ordres du jour, convocations, comptes rendus, motion, documents préparatoires, relevé des décisions, calendrier des réunions, notes manuscrites, correspondance. 1972-1994
- 2000 051 002** Activités : circulaires, notes manuscrites, plan de travail, plan de formation, notes d'information, invitations, comptes rendus, appels à mobilisation, décomptes de grévistes, tableaux récapitulatifs, communiqués de presse, coupures de presse, correspondance, documentation, affiches revendicatives. 1972-1994
- 2000 051 003–005** Relations. 1972-1989
- 003** Branches professionnelles : ordres du jour, convocations, comptes rendus, circulaires, bilan, liste de membres, graphique, tableau, notes d'information, pétition, invitations, notes manuscrites, communiqués de presse, coupures de presse, correspondance, documentation, affiches revendicatives, tracts. 1972-1989
- 004** Syndicats locaux : ordres du jour, convocations, comptes rendus, circulaires, notes d'information, pétition, appels à mobilisation, revendications, motion, invitations, notes manuscrites, communiqués de presse, coupures de presse, correspondance, documentation, affiches revendicatives, tracts. 1972-1987  
Avant 1980, les syndicats locaux étaient nommés secteurs géographiques.
- 005** Pouvoirs publics : convocations, correspondance. 1972-1985  
Les pouvoirs publics sont représentés par le rectorat et l'inspection académique.

## Publications

### **SGEN régional Nord-Pas-de-Calais**

- 2000 051 006-009** *Action Syndicale 59-62 SGEN-CFDT* : n° 1 à 743. 1977-1996  
Manquent : n° 6, 36, 70, 100, 253, 332, 405, 424, 443, 451, 463, 475, 483, 495, 498, 504, 553, 557, 560, 573, 574, 636, 684 et 729. Georges POULET en a été le directeur de publication de 1977 à 1982.
- 006** 1977-1979.
- 007** 1979-1984.
- 008** 1984-1990.
- 009** 1990-1996.
- 2000 051 010** *Informations SGEN-CFDT 59-62* : n° 1 à 80. 1976-1978  
Manquent : n° 37 et 65. Georges POULET en a été l'unique directeur de publication.
- 2000 051 011** *Liaisons CFDT* : n° 12 de 1963 ; n° 1 à 12 de 1964 ; n° 1 à 198 pour les années 1965 à 1977. 1963-1977  
Manquent : n° 2, 3, 7, 8 et 10 de 1964 ; n° 3, 6, 8, 12, 14, 15, 16, 18, 20, 23, 25, 27, 29, 32, 37, 43, 44, 48, 49, 52, 56, 61, 66, 67, 70, 71, 72, 73, 79, 84, 87, 94, 97, 98, 99, 102, 105, 108, 110, 111, 113, 116, 118, 121, 126, 127, 129, 131, 135, 136, 137, 141, 144, 147, 148, 153, 155, 158, 159, 160, 161, 169, 171, 173, 174, 175, 178, 179, 180, 182, 183, 187, 188, 190, 191, 193, 194, 195 et 197 pour les années de 1965 à 1977.  
Avant 1964, le bulletin s'appelle *Liaisons CFDC*.
- ### **Syndicats locaux SGEN**
- Les publications sont classées par ordre alphabétique des toponymes des secteurs géographiques.
- 2000 051 012** Armentières-Hazebrouck. — *Liaison SGEN-CFDT* : n° 1 à 13. 1982-1986  
Manquent : n° 3, 4, 5, 7 et 12.
- 2000 051 013** Arras. — *BASE SGEN-CFDT* : n° 2 à 39. 1981-1987  
Manquent : n° 11, 14, 15, 21, 23, 24, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 37.
- 2000 051 014** Cambrai. — *Cambrésis Info SGEN-CFDT* : n° 4 à 27. 1984-1988  
Manquent : n° 9, 10, 11, 12, 17 et 21.

Archives nationales du monde du travail

<b>2000 051 015-016</b>	Douai.	1978-1988
<b>015</b>	<i>La vie des sections SGEN-CFDT</i> : n° 39 à 104. Manquent : n° 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 66, 76, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102 et 103.	1978-1984
<b>016</b>	<i>Le syndiqué sur Douai SGEN-CFDT</i> : n° 4 à 26. Manquent : n° 5, 6, 7, 11, 14, 15, 23 et 24.	1984-1988
<b>2000 051 017</b>	Dunkerque. — <i>Infos Dunkerque SGEN-CFDT</i> : n° 1 de 1980 ; n° 3, 5 et 6 de 1981 ; n° 5 de 1982 ; n° 1 et 2 de 1984 ; n° 2 de 1986. À partir de 1984, <i>Infos Dunkerque</i> devient <i>Dunkerque Informations</i> .	1980-1986
<b>2000 051 018-019</b>	Lens-Béthune.	1977-1986
<b>018</b>	<i>Information SGEN-CFDT</i> : n° 2 à 92. Manquent : n° 13, 17, 32, 33, 34, 48, 50, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 90 et 91. Avant 1980, ce bulletin ne concerne que le secteur de Lens. Mais à partir du n° 27 de février 1980, il englobe le secteur de Lens-Béthune.	1977-1986
<b>019</b>	<i>Liaison des sections SGEN-CFDT</i> : supplément au n° 6, n° 8, 9, 24, 25, 26 et 27.	1982-1984
<b>2000 051 020</b>	Lille et environs. — <i>Lille Info SGEN-CFDT</i> : n° 1 à 158. Manquent : n° 13, 18, 22, 26, 39, 41, 48, 68, 69, 70, 71, 77, 80, 85, 86, 90, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 122, 126, 128, 130, 136 et 156.	1978-1997
<b>2000 051 021</b>	Montreuil-Boulogne. — <i>MONBOULO SGEN-CFDT</i> : n° 1 à 30. Manquent : n° 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 28.	1981-1986
<b>2000 051 022-023</b>	Roubaix-Tourcoing.	1980-1985
<b>022</b>	<i>Informations SGEN-CFDT</i> : n° 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 29, 30 et 32 de mai 1980 à mars 1983 ; n° 7 de novembre 1983 ; n° 1 et 2 de janvier et février 1984 ; n° 7 et 8 de novembre et décembre 1984 ; n° 2 de mars 1985 ; n° 3 de juin 1985 ; n° 8 de décembre 1985.	1980-1985
<b>023</b>	Livret « Propositions du SGEN-CFDT pour une Zone d'Éducation Prioritaire à Roubaix-Tourcoing-Wattrelos ».	1982
<b>2000 051 024</b>	Sambre-Avesnois. — <i>Bulletin d'information du syndicat Sambre-Avesnois SGEN-CFDT</i> : n° 1 à 54. Manquent : n° 3, 6, 7, 9, 11, 13, 21, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 35, 42, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51 et 53.	1979-1990

**2000 051 025** Valenciennes. — *SGEN-CFDT Secteur de Valenciennes* : n° 1 à 48. 1978-1986  
Manquent : n° 2, 20, 21 et 24.

### ***Syndicats SGEN d'autres régions***

Les publications sont classées par ordre alphabétique des régions dont elles proviennent.

**2000 051 026** Alsace. — *En Route SGEN-CFDT Strasbourg* : n° 141, 142 et 144. 1973-1974

**2000 051 027** Franche-Comté. — *Bulletin du SGEN-CFDT de Besançon* : n° 5, 7, 9, 17, 18, 19, 21, 23 et 25. 1969-1974

**2000 051 028–029** Lorraine. 1972-1974

**028** *En Route SGEN-CFDT Section de la Moselle* : n° 206 à 222. 1972-1974  
Manquent : n° 211, 214, 218 et 219.

**029** *En Route SGEN-CFDT Académie de Nancy* : n° 1, 4, 5, 8, 9, 198, 199 et 200. 1972-1974

## JEAN-BERNARD BAUDELLOT

**2000 051 030**

Publication *BREFS SGEN-CFDT* : n° 123 à 162.

1984

Manquent : n° 153, 158 et 160.

## ANNEXE 1 : PUBLICATIONS DU SGEN

### Informations générales à propos des bulletins du SGEN :

Avant 1977, le SGEN régional Nord-Pas-de-Calais utilise le titre *Liaisons CFDT* qui appartient à l'Union départementale CFDT du Nord, mais qui ne l'utilise plus.

Par ailleurs, avant 1977, le SGEN régional utilise également le titre *Syndicalisme Universitaire*, qui est le titre du bulletin national.

À partir de 1976, l'UD Nord de la CFDT reprend son titre. De 1976 à 1979, le SGEN publie 2 bulletins :

- *Informations SGEN-CFDT 59-62*, de 1976 à 1978 ;
- *Action Syndicale SGEN-CFDT 59-62*, de 1977 à 2015.

À partir de 1979, seule *Action Syndicale SGEN-CFDT 59-62* continue d'être publiée.

Ces titres servaient également aux diverses catégories (Second degré, Premier degré, agents, etc.) et aux syndicats SGEN locaux.

### Bulletins présents dans le fonds :

- Publications du SGEN national
  - *BREFS SGEN-CFDT (2000\_051\_030)* : Bulletin Rapide Entre Fédération et Syndicats, hebdomadaire (1984 : n° 123 à 162).  
Manquent : n° 153, n° 158 et 160.
- Publications du SGEN régional Nord-Pas-de-Calais
  - *Action syndicale 59-62 SGEN-CFDT (2000\_051\_006-009)* : hebdomadaire de l'Union régionale SGEN-CFDT du Nord-Pas-de-Calais (1977-1996 : n° 1 à 743).  
Manquent : n° 6, 36, 70, 100, 253, 332, 405, 424, 443, 451, 463, 475, 483, 495, 498, 504, 553, 557, 560, 573, 574, 636, 684 et 729.
  - *Informations SGEN-CFDT 59-62 (2000\_051\_010)* : périodique de la Section académique de Lille (1976-1978 : n° 1 à 80).  
Manquent : n° 37 et 65.
  - *Liaisons CFDT (2000\_051\_011)* : bulletin bi-mensuel (1963-1977 : n° 12 de décembre 1963 ; n° 1 à 12 de 1964 ; n° 1 à 198 de 1965 à 1977).  
Manquent : n° 2, 3, 7, 8 et 10 de 1964 ; n° 3, 6, 8, 12, 14, 15, 16, 18, 20, 23, 25, 27, 29, 32, 37, 43, 44, 48, 49, 52, 56, 61, 66, 67, 70, 71, 72, 73, 79, 84, 87, 94, 97, 98, 99, 102, 105, 108, 110, 111, 113, 116, 118, 121, 126, 127, 129, 131, 135, 136, 137, 141, 144, 147, 148, 153, 155, 158, 159, 160, 161, 169, 171, 173, 174, 175, 178, 179, 180, 182, 183, 187, 188, 190, 191, 193, 194, 195 et 197 de 1965 à 1977.
- Publications des syndicats locaux SGEN
  - *BASE SGEN-CFDT (2000\_051\_013)* : bi-mensuel du syndicat local SGEN-CFDT d'Arras (1981-1987 : n° 2 à 39).  
Manquent : n° 11, 14, 15, 21, 23, 24, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 37.
  - *Bulletin d'information du syndicat Sambre-Avesnois SGEN-CFDT (2000\_051\_024)* : mensuel du syndicat local SGEN-CFDT du secteur Sambre-Avesnois (1979-1990 : n° 1 à 54).  
Manquent : 3, 6, 7, 9, 11, 13, 21, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 35, 42, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51 et 53.
  - *Cambésis info SGEN-CFDT (2000\_051\_014)* : mensuel du syndicat local SGEN-CFDT de Cambrai (1984-1988 : n° 4 à 27).  
Manquent : n° 9, 10, 11, 12, 17 et 21.

- *Information SGEN-CFDT (2000\_051\_018)* : mensuel du syndicat local SGEN-CFDT de Lens-Béthune (1977-1986 : n° 2 à 92 ; jusqu'au n° 27 de février 1980, concerne uniquement le secteur de Lens).  
Manquent : n° 13, 17, 32, 33, 34, 48, 50, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 90 et 91.
- *Informations SGEN-CFDT (2000\_051\_022)* : mensuel du syndicat local SGEN-CFDT du secteur de Roubaix-Tourcoing (1980-1985 : n° 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 29, 30 et 32 de mai 1980 à mars 1983 ; n° 7 de novembre 1983 ; n° 1 et 2 de janvier et février 1984 ; n° 7 et 8 de novembre et décembre 1984 ; n° 2 de mars 1985 ; n° 3 de juin 1985 ; n° 8 de décembre 1985).
- *Infos Dunkerque GEN-CFDT (2000\_051\_017)* : bulletin du syndicat local SGEN-CFDT de Dunkerque (1980-1986 : n° 1 de 1980 ; n° 3, 5 et 6 de 1981 ; n° 5 de 1982 ; n° 1 et 2 de 1984 ; n° 2 de 1986 sous le titre *Dunkerque informations*).
- *Liaison des sections SGEN-CFDT (2000\_051\_019)* : mensuel du syndicat local SGEN-CFDT de Lens-Béthune (1982-1984 : supplément au n° 6 ; n° 8-9, n° 24 à 27).
- *Liaison SGEN-CFDT (2000\_051\_012)* : bi-trimestriel du syndicat local SGEN-CFDT d'Armentières-Hazebrouck (1982-1986 : n° 1 à 13).  
Manquent : n° 3, 4, 5, 7 et 12.
- *Lille Info SGEN-CFDT (2000\_051\_020)* : mensuel du syndicat local SGEN-CFDT de Lille et environs (1978-1997 : n° 1 à 158).  
Manquent : n° 13, 18, 22, 26, 39, 41, 48, 68, 69, 70, 71, 77, 80, 85, 86, 90, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 122, 126, 128, 130, 136 et 156.
- *MONBOULO SGEN-CFDT (2000\_051\_021)* : bimestriel du syndicat local SGEN-CFDT de Montreuil-Boulogne (1981-1986 : n° 1 à 30).  
Manquent : n° 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 28.
- *SGEN-CFDT secteur de Valenciennes (2000\_051\_025)* : périodique, mensuel puis irrégulier, du syndicat local SGEN-CFDT de Valenciennes (1978-1986 : n° 1 à 48).  
Manquent : n° 2, 20, 21 et 24.
- *Le syndiqué sur Douai SGEN-CFDT (2000\_051\_016)* : bulletin mensuel du syndicat local SGEN-CFDT du Douaisis (1984-1988 : n° 4 à 26).  
Manquent : n° 5, 6, 7, 11, 14, 15, 23 et 24.
- *La vie des sections SGEN-CFDT (2000\_051\_015)* : bi-mensuel de l'Union interprofessionnelle de base du Douaisis CFDT (1978-1984 : n° 39 à 104).  
Manquent : n° 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 66, 76, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102 et 103.
- Publications de syndicats SGEN d'autres régions
  - *Bulletin du SGEN-CFDT de Besançon (2000\_051\_027)* : bulletin académique mensuel (1969-1974 : n° 5, 7, 9, 17, 18, 19, 21, 23, 25).
  - *En route SGEN-CFDT Académie de Nancy (2000\_051\_029)* : bulletin mensuel académique (1972-1974 : n° 1, 4, 5, 8, 9, 198 à 200).
  - *En route SGEN-CFDT Section de la Moselle (2000\_051\_028)* : bulletin mensuel régional (1972-1974 : n° 206 à 222).  
Manquent : n° 211, 214, 218 et 219.
  - *En route SGEN-CFDT Strasbourg (2000\_051\_026)* : bulletin mensuel départemental (1973-1974 : n° 141, 142 et 144).

## ANNEXE 2 : ORGANISATION DU SGEN<sup>10</sup>

### Organisation générale du SGEN

Depuis sa création, le SGEN a connu deux types d'organisation. De 1937 à 1982, c'est un syndicat national. Il calque pour l'essentiel ses structures sur celles de l'Éducation Nationale. La transformation du syndicat national en fédération de syndicats locaux est décidée au congrès de Grenoble en 1978. Engagée en 1979, la fédéralisation du SGEN est achevée en 1982.

#### – Le syndicat national (1937-1973)

Durant près de 20 ans, le SGEN va tâtonner à la recherche des bonnes structures. Les statuts initiaux de 1937 prévoyaient un Conseil national semestriel, un Conseil syndical trimestriel et un Bureau national élu par le Conseil National. Le congrès de 1946 procède à une première simplification en fusionnant les deux conseils en un seul qu'il nomme Comité national (CN), chargé de l'administration du syndicat. Le Bureau national (BN) est chargé de la direction du syndicat dans l'intervalle des réunions du Comité National et se réunit au moins une fois par mois.

C'est à partir de 1955 que l'organisation du syndicat national va se stabiliser. Le SGEN est composé de structures locales, professionnelles et nationales. Les adhérents appartiennent à des sections académiques générales qui sont la structure horizontale du syndicat. Ils sont organisés verticalement dans des sections professionnelles en fonction de leur appartenance catégorielle. Sections académiques et sections professionnelles se réunissent au congrès pour élire leurs instances nationales, le comité et le bureau national.

Présentation des différents échelons du syndicat :

- **Les sections académiques** : elles se réunissent annuellement en congrès académique.

- **Les sections professionnelles** : elles sont dirigées par des commissions administratives, élues lors des assemblées des sections professionnelles.

- **Le congrès national** : il réunit les sections académiques. Les sections élisent le secrétaire général. Les congrès se tiennent jusqu'en 1955 à Paris puis ils ont lieu en province. Annuels, ils deviennent biennaux en 1958 (jusqu'en 1974). Le journal du SGEN, *École et éducation*, devenu *Syndicalisme Universitaire* en 1954, est le support des rapports de congrès et des comptes-rendus.

- **Le comité national (CN)** : il est l'organe directeur du syndicat entre les congrès. Il se réunit trois fois par an et délibère dans le cadre des orientations votées au congrès. Au sein du comité national, trois commissions jouent, à partir de 1962, un rôle important : la commission d'action revendicative, la commission des problèmes sociaux-pédagogiques et la commission développement-organisation-propagande-formation-finances (DOPF). Le CN est composé de représentants des académies et de ceux des sections professionnelles.

- **Le bureau national (BN)** : il se réunit tous les quinze jours puis à partir de 1970, toutes les semaines. Il apparaît comme le véritable organe directeur du SGEN.

Ni les statuts, ni le règlement intérieur ne prévoient un organe exécutif, chargé de mettre en œuvre les décisions du CN et du BN. À partir de 1955, les permanents ont pris l'habitude de se réunir régulièrement autour du secrétaire général. Ces réunions de travail sont institutionnalisées sous le nom de « secrétariat ».

L'abandon en 1964 du sigle CFTC pour celui de CFDT n'aura aucun impact sur les structures nationales du SGEN.

#### – La réforme de 1973

Après le congrès extraordinaire de Dijon, quelques modifications ont été apportées aux statuts. Ils définissent désormais le rôle et la composition des différentes instances, auparavant régies par divers règlements intérieurs.

---

<sup>10</sup> Pour réaliser cette annexe, nous avons croisé les informations de plusieurs sources : SINGER (Madeleine), *Le SGEN : des origines à nos jours (de 1937 à mai 1986)*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993, 352 p. ; *SGEN-CFDT : s'engager pour chacun, agir pour tous* [en ligne], Jean-Louis MALYS, SGEN-CFDT, 2012, disponible sur : [http://www.cfdt.fr/portail/sgen-recette\\_9896](http://www.cfdt.fr/portail/sgen-recette_9896) (consulté le 18/05/15) ; l'instrument de recherches du fonds 30 S conservé au Service des Archives Inter-Fédérales CFDT à Paris ; les informations contenues par le fonds lui-même.

Présentation des différents échelons du syndicat :

- **Les sections académiques** : leur organisation n'est pas modifiée mais on précise que le conseil académique prépare notamment les congrès régionaux et participe à la préparation des congrès nationaux de la CFDT.
- **Le congrès national** : il se réunit tous les trois ans à partir de 1974. Il délibère sur le rapport financier, sur le rapport d'activité et les rapports d'orientation qui lui sont soumis. L'élection du secrétaire général est inchangée.
- **Le comité national (CN)** : il est toujours défini comme l'organe directeur du syndicat entre les congrès et se réunit au moins trois fois par an.
- **Le bureau national général (BNG)** : il se compose de deux collèges. Le premier comprend les secrétaires des sections académiques. Le deuxième comprend les secrétaires nationaux. Ce dernier constitue la commission permanente (CP) qui se substitue au « secrétariat ». Le BNG se réunit au moins six fois par an. Il assure, par l'intermédiaire de sa commission permanente, les tâches exécutives, au nom du comité national, devant lequel il rend compte. La commission apparaît comme le véritable exécutif.

— La fédération des syndicats (1983-2015)

Décidée en 1977, la fédéralisation est achevée en 1982 par le congrès extraordinaire de Forges-les-Eaux. Le syndicat national est éclaté en près de 120 syndicats. Les syndicats votent en congrès et en assemblée générale, et ils présentent des candidats dans toutes les instances.

Présentation des différents échelons du syndicat :

- **Les unions professionnelles régionales (UPR)** : les sections académiques sont transformées en UPR, regroupant des syndicats locaux. Elles ne participent plus aux instances nationales.
- **Les branches** : le congrès de Forges-les-Eaux a organisé les branches, nouvelle appellation des sections professionnelles, sur le modèle des instances générales. Les syndicats participent aux assemblées de branche et présentent leurs candidats aux conseils de branche. Chaque branche a son conseil fédéral de branche.
- **Le conseil fédéral de branche (CFB)** : il s'agit de l'instance de direction de la branche professionnelle élue par l'assemblée générale tenue lors du congrès, et responsable devant elle. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique d'action sur la base de l'orientation adoptée par le congrès.
- **Le congrès fédéral** : il se réunit tous les trois ans. Il discute, amende et vote une résolution générale. Il se prononce sur le rapport financier du conseil fédéral général, il vote la charte financière fédérale et il élit un conseil fédéral général. Le congrès doit aussi ratifier les élections des conseils fédéraux de branche tenues lors des assemblées et les résolutions de branche. À l'occasion de chaque congrès fédéral, chaque branche professionnelle tient une assemblée générale de branche. Elle se prononce sur le rapport d'activité du conseil fédéral général et détermine la politique d'action de la branche. Elle élit parmi les adhérents de la branche le conseil fédéral de la branche.
- **L'assemblée générale des syndicats** : elle est prévue entre chaque congrès.
- **Le conseil fédéral général (CFG)** : il s'agit du bureau du congrès. Il est l'instance de direction de la fédération élue par le congrès et responsable devant lui, pour la mise en œuvre de l'orientation adoptée par les syndicats. Il se réunit au moins dix fois par an. Le CFG élit les membres de la commission exécutive, il convoque le congrès des syndicats et les assemblées générales des syndicats. Il est également à l'initiative de la création de commissions.
- **La commission exécutive (CE)** : elle est élue au sein du conseil fédéral général (CFG) à l'issue du congrès. Le CFG désigne le secrétaire général. La CE se réunit une fois par semaine, elle met en œuvre les décisions du CFG devant lequel elle est responsable.

Rapidement, un secrétariat fédéral a dû être mis en place ; il ne figure ni dans les statuts, ni dans le règlement intérieur. Ce secrétariat regroupe des représentants de tous les secrétariats de branche, qui travaillent au siège de la fédération.

### **Organisation locale du SGEN en Nord-Pas-de-Calais**

L'échelon supérieur du SGEN en Nord-Pas-de-Calais est l'Union Professionnelle Régionale (UPR). Elle permet de faire le lien entre les différents adhérents situés sur son territoire.

Elle est en relation, d'une part, avec les syndicats locaux SGEN-CFDT, qui sont les anciens secteurs géographiques. Pour le Nord-Pas-de-Calais, cela représente douze syndicats en 1979-1980 :

- Arras
- Cambrai
- Calais-Saint-Omer
- Douai
- Dunkerque
- Hazebrouck-Armentières
- Lens-Béthune
- Lille et environs
- Montreuil-Boulogne-sur-Mer
- Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys
- Sambre-Avesnois
- Valenciennes

L'UPR est également en relation avec les branches professionnelles. Celles mentionnées dans le fonds sont les suivantes :

- branche 1<sup>er</sup> degré
- branche 2<sup>nd</sup> degré
- branche enseignement supérieur
- branche Agents-OP
- branche ASU
- branche CET
- branche CIO-ONISEP
- branche ENF
- branche EPS
- branche LEP
- branche PDA
- branche PDE
- branche PEGC

**INDEX**

*L'index est unique et centralise les mots matière (en minuscules), les noms propres (en majuscules) et les noms de lieux (en italiques). Le renvoi est fait à la cote. Pour le renvoi aux publications, se reporter à l'annexe 1.*

<b>A</b>	<i>Lille</i> , 020 <i>Lorraine</i> , 028-029	
Affiche revendicative, 002-004 <i>Alsace</i> , 026 <i>Armentières</i> , 012 <i>Arras</i> , 013 <i>Avesnois</i> , 024		<b>M</b>
<b>B</b>	<i>Montreuil</i> , 021 <i>Moselle</i> , 028	
BADELOT (Jean-Bernard), 030 <i>Besançon</i> , 027 <i>Béthune</i> , 018-019 <i>Boulogne</i> , 021 Branches professionnelles, 003	<i>Nancy</i> , 029 <i>Nord</i> , 006-010	<b>N</b>
<b>C</b>	<i>Pas-de-Calais</i> , 006-010 Pétition, 003, 004 POULET (Georges), 001-029 Pouvoirs publics, 005	<b>P</b>
<i>Cambrai</i> , 014 CFDT, 006-030 CFTC, 011		<b>R</b>
<b>D</b>	Rectorat, 005 <i>Roubaix</i> , 022-023	
<i>Douai</i> , 015-016 <i>Dunkerque</i> , 017		<b>S</b>
<b>F</b>	<i>Sambre</i> , 024 Secteurs géographiques / Syndicats locaux, 004, 012-025 SGEN, 006-010, 012-030 <i>Strasbourg</i> , 026	
<i>Franche-Comté</i> , 027		<b>T</b>
<b>G</b>		
Grève, 002, 004		
<b>H</b>	<i>Tourcoing</i> , 022-023 Tract, 003-004	
<i>Hazebrouck</i> , 012		<b>V</b>
<b>I</b>	<i>Valenciennes</i> , 025	
Inspection académique, 005 Instances, 001		<b>W</b>
<b>L</b>	<i>Wattrelos</i> , 023	
<i>Lens</i> , 018-019		

## TABLE DES MATIÈRES

<b>FICHE D'IDENTIFICATION.....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>SOURCES COMPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>8</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE.....</b>	<b>9</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>12</b>
<b>RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ.....</b>	<b>13</b>
<b>GEORGES POULET, militant du sgen-cfdt.....</b>	<b>13</b>
<i>Participation à la vie du syndicat.....</i>	<i>13</i>
<i>Publications.....</i>	<i>14</i>
SGEN régional Nord-Pas-de-Calais.....	14
Syndicats locaux SGEN.....	14
Syndicats SGEN d'autres régions.....	16
<b>Jean-BERNARD BAUDELLOT.....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 : PUBLICATIONS DU SGEN.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 2 : ORGANISATION DU SGEN.....</b>	<b>20</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>23</b>